

FICHE DE POSTE

Coordonnateur REP

Attaché à la circonscription d'Aubusson

DIVISION DES PERSONNELS

Quotité : 100 %

Implantation du poste :

Enseignant du premier ou du second degré, le coordonnateur de Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) est placé sous l'autorité administrative et pédagogique de l'Inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription d'Aubusson, en concertation avec le Principal du collège de Bourgneuf et des Directrices et Directeurs des écoles du réseau.

Missions :

- Contribuer à l'efficacité globale du dispositif d'éducation prioritaire eu égard aux objectifs du contrat.
- Co-intervenir dans les classes afin d'accompagner la mise en œuvre du projet de REP.
- Animer et programmer les actions du réseau : mettre en place les actions spécifiques définies par l'éducation prioritaire.
- Préparer et harmoniser l'utilisation des moyens spécifiques de l'accompagnement éducatif.
- Gérer les relations internes et externes à l'Éducation nationale :
 - o en favorisant et en développant les relations avec les écoles, le collège, la communauté de communes Bourgneuf Royère, les communes, les autres institutions, les associations et les autres partenaires ;
 - o en coordonnant l'action pédagogique : construire et mettre en œuvre des projets fédérateurs, accompagner et mutualiser les actions et expérimentations entre les différentes écoles et notamment dans le cadre des liaisons inter-cycles .
- Mettre en œuvre des actions de communication en diffusant un maximum d'informations officielles et pédagogiques dans le réseau.
- Participer aux formations de l'éducation prioritaire en contribuant à l'animation, à la mise en place et à la réalisation de formations se référant à l'Éducation Prioritaire.
- En tant que secrétaire-coordonnateur du réseau, sous la conduite de l'IEN et du Principal du collège tête de réseau, il prépare les comités exécutifs, en rédige les comptes rendus et accompagne la mise en œuvre des décisions prises par cette instance de pilotage au niveau de l'ensemble des écoles et collèges appartenant au réseau. Il assure le suivi et l'évaluation des contrats de réseau, notamment en tenant à jour les indicateurs du tableau de bord.

Compétences attendues :

- Aptitude au dialogue, à la négociation, à travailler à l'intérieur de dispositifs souples
- Aptitude à l'analyse et à la synthèse.
- Maîtrise des outils d'évaluation des technologies nouvelles souhaitable.
- Connaître les différents textes relatifs à l'éducation prioritaire.
- Faire preuve de disponibilité et d'une capacité affirmée de travail en équipe.
- Être capable de s'inscrire dans une démarche de projet grâce à un sens aigu des initiatives, voire de l'innovation.



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Creuse

Conditions d'exercice :

L'enseignant coordonnateur intervient sur la zone prioritaire auprès des écoles et auprès du collège de Bourgneuf. Son secteur de déplacements correspond à ces écoles.

La charge de travail dépasse le simple cadre des heures scolaires. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux horaires de 1607 heures.

Il devra faire preuve d'une grande disponibilité et accepter des contraintes horaires dépassant celles des personnels enseignants exerçant auprès d'élèves.

Contact : Delphine BREGEON, IEN Circonscription d'AUBUSSON - tél : 05 87 86 61 51